

Réf: Dossier N° 079132

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KALOPSIA »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4 RUE MARCONI,
IMMEUBLE LES GRACES, Lot 04, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALOPSIA »

Objet : - LA COIFFURE MIXTE EN SALON (HOMMES, FEMMES ET ENFANTS) ET SOINS ESTHÉTIQUES;

- LE NÉGOCE EN GROS ET DE DÉTAIL DE TOUS PRODUITS, SERVICES, MATÉRIELS, MOBILIERS ET ACCESSOIRES SE RAPPORTANT A L'ACTIVITÉ DES SALONS DE COIFFURE ET D'ESTHETIQUE;

- L'EXPERTISE ET LE CONSEIL SUR LE PRODUITS PROFESSIONNELS DE COLORATION;

- PRESTATION DE DIVERS SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4 RUE MARCONI, IMMEUBLE LES GRACES, Lot 04, Ilot 00

Dirigeant(s) : M IBRAHIM ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00759 du 18/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06714/GTCA/RC/2022 du 18/02/2022

